

UN PROJET RESPECTUEUX DU TERRITOIRE



POUR CELA, PLUSIEURS TYPES D'ÉTUDES ONT ÉTÉ MENÉES

L'ÉTUDE ÉCOLOGIQUE POUR LIMITER L'IMPACT SUR LA BIODIVERSITÉ



Toute la biodiversité présente sur la zone d'implantation potentielle et à proximité a été recensée.

Comme pour le paysage et l'acoustique, un bureau d'étude spécialisé a réalisé de nombreuses observations de jour comme de nuit sur le terrain.

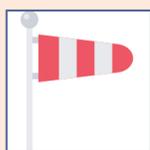
Ces observations ont mis en évidence :

- Une flore diversifiée
- 83 espèces d'oiseaux sur la zone, mais avec des enjeux faibles, notamment en période de migration
- 10 espèces de chauves-souris, ce qui est peu par rapport aux 21 espèces identifiées dans le département



Pour préserver la tranquillité des chauves-souris, le mât de mesures a permis de faire un inventaire des espèces, d'étudier leur comportement de vol, d'écouter leur activité en période de transit printanier et automnal mais aussi pendant la saison de reproduction.

LES MESURES DE VENT RÉALISÉES



L'installation d'un mât de mesures à Magné pendant l'été 2017 a permis de mesurer la force du vent et sa direction. Ces mesures, **indispensables pour savoir où et comment implanter les éoliennes**, nous indiquent aujourd'hui que sur le secteur, le vent vient majoritairement de l'ouest et un peu de l'est à une vitesse moyenne annuelle de 6m/s.



Cette donnée sera prise en compte pour l'implantation du parc éolien.

LES MESURES ACOUSTIQUES MISES EN PLACE



Pendant 11 jours, des études ont été menées sur les habitations les plus proches du projet pour mesurer les bruits de la vie courante sur la zone d'implantation potentielle. Ils proviennent principalement de la route départementale ou des activités agricoles.

Ces bruits ont été comparés au bruit des éoliennes. Selon l'ANSES (30 mars 2017), les émissions acoustiques audibles des éoliennes sont «très en-deçà de celles de la vie courante.»

L'ÉTUDE PAYSAGÈRE ET PATRIMONIALE



Le paysage est le regard que chacun porte sur un lieu. Il est lié à notre culture, notre histoire, notre sensibilité. C'est donc une notion subjective, liée aux perceptions de chacun.

Pour comprendre au mieux ces perceptions, un bureau d'étude spécialisé a réalisé plusieurs visites de terrain et s'est appuyé sur des **logiciels d'analyse**, des documents de référence comme la **Charte Paysagère et Architecturale du Pays Civrasiens**, des documents historiques pour évaluer l'évolution des paysages et des visites de terrain.

Le projet devra tenir compte des haies bocagères et des boisements afin de les préserver. Il devra également préserver l'intégrité patrimoniale des monuments

